

PRÉVENTION DE L'ATTRITION DANS UNE ENQUÊTE LONGITUDINALE

Virginie Jourdan ¹ & Gérard Bouvier ¹

¹ *Ministère de l'Intérieur, Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration, Département des statistiques, des études et de la documentation, Place Beauvau, 75800 Paris cedex 08,*
virginie.jourdan@immigration-integration.gouv.fr,
gerard.bouvier@immigration-integration.gouv.fr

Elipa a pour objectifs principaux la connaissance des parcours d'intégration dans les trois années qui suivent l'obtention d'un premier document de séjour permanent et l'évaluation du dispositif d'accueil (Contrat d'Accueil et d'Intégration, CAI). La première vague a été réalisée au printemps 2010 auprès de 6 107 migrants éligibles au CAI âgés de 18 ans ou plus, ressortissants des pays tiers à l'EEE et la Suisse, ayant obtenu en 2009 un premier document de séjour permanent en France. Les entretiens se sont déroulés en 14 langues et dans quatre régions (Île de France, PACA, Rhône-Alpes, Alsace), mais l'enquête est représentative des signataires du CAI de la France entière. Ces mêmes étrangers ont été interrogés une deuxième fois au printemps 2011. Une troisième et dernière vague est prévue en 2013.

La deuxième vague a permis d'interroger 4 756 personnes. Le taux de réponse s'élève donc à 78 % . Bien que l'on puisse considérer ce taux comme satisfaisant pour une enquête non obligatoire, sur une population assez difficile à joindre (mobilité résidentielle, habitats collectifs, ...), la nécessité de disposer d'un bon échantillon de répondants au sortir de la vague 3 impose de mobiliser de nombreuses ressources pour assurer un taux de réponse correct pour cette dernière interrogation.

L'analyse de la non-réponse de la vague 2 peut être menée de façon fine. En effet, on dispose de l'ensemble de l'information de la vague 1 pour chaque échantillonné. Cette analyse s'est faite en deux temps : une analyse de l'échec du contact et, pour les personnes contactées, une analyse du refus proprement dit.

Ces analyses ont mis en évidence de nombreux déterminants, de nature variée. Les variables sociodémographiques (sexe, âge, situation par rapport à l'emploi, au logement) influent, mais moins que d'autres. L'enquête a pour but de permettre l'évaluation du CAI, il y a donc de nombreuses questions sur l'attitude de l'enquêté durant les séances d'information, de formation. Des questions sont encore posées sur l'implication de l'enquêté dans son projet migratoire. Des questions à l'enquêteur sur le déroulé de l'enquête ont encore été posées. Toutes ces informations permettent d'affiner considérablement les modèles de non-réponse.

Il est donc possible de dégager un groupe de personnes, qui, selon les modèles, ont soit une probabilité élevée d'être difficilement joignable, soit une probabilité élevée de ne pas répondre à l'enquête. L'objet de l'étude sera de caractériser ces groupes. Autant que possible, les personnes potentiellement difficilement joignables et/ou refusantes seront décrites suivant différents critères.

Les objectifs sont généraux et pratiques. Le premier objectif est général, à savoir accumuler des expériences sur les populations potentiellement difficiles à enquêter. L'objectif pratique est d'application immédiate. À partir des analyses faites, il sera mis en place des recommandations pratiques pour enquêter les personnes au titre de la vague 3 d'ELIPA. Une dernière phase ultérieure de bilan est donc envisagée.